

Envoyé en préfecture le 29/01/2025

Reçu en préfecture le 29/01/2025

Publié le 29/01/2025



ID : 001-200070118-20250128-DEL_25_01_28_08-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 janvier 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier et à 18 heures 30, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE légalement convoqué le 22 janvier 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, Président

Nombre de Conseillers :

Étaient présents : M. Bernard ALBAN, M. Franck CALAS, M. Jean-Pierre CHAMPION, Mme Patricia CHMARA, Mme Claude CLEYET-MARREL, M. Romain COTTEY, M. Jean-Claude DESCHIZEAUX, M. Renaud DUMAY, Mme Nelly DUVERNAY, Mme Laure FANGET, Mme Carole FAUVETTE, M. Vincent GELAS, Mme Fabienne GIMARET, Mme Catherine GUTIERREZ, Mme Isabelle HELIN, M. Richard LABALME, M. Jean-Michel LUX, Mme Patricia MAURY, M. Lucien MOLINES, Mme Christelle PAGET, M. Benoît PEIGNÉ, Mme Magalie PEZZOTTA, M. Philippe PROST, M. Alain REIGNIER, Mme Catherine SALVETTI, Mme Marie-Monique THIVOLLE, Mme Anne TURREL, Mme Marie-Jeanne VERCHERAT, M. Dominique VIOT,

En exercice : 36

Quorum : 19

Présents : 29

Représentés : 4

Absents : 7

Étaient absents : Mme Nathalie BISIGNANO, M. Gaëtan FAUVAIN (pouvoir à Mme PAGET), M. Paul FERRÉ (pouvoir à Mme Anne TURREL), M. Roger RIBOLLET, M. Denis SAUJOT (pouvoir à Mme FAUVETTE), M. Thierry SEVES (pouvoir à Mme CLEYET-MARREL), M. Maurice VOISIN,
Secrétaire de séance : Mme Isabelle HELIN

N°2025/01/28/08 – Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2025 « Soutenir l'ingénierie des collectivités pour leurs projets de transition écologique »

Vu le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ou « fonds vert », créé en 2023 par l'Etat, qui vise à subventionner des projets locaux favorisant la décarbonation et les économies d'énergie, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie,

Vu la circulaire du 4 avril 2024 relative au déploiement du fonds vert,

Vu le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) 2021-2026 de la Communauté de Communes Val de Saône Centre approuvé par délibération n°2021/04/27/01 du 27 avril 2021,

Vu le plan d'actions de mobilité de la communauté de communes, incluant le schéma directeur cyclable, approuvé par délibération du Conseil Communautaire n°2023/05/30/01 du 30 mai 2023,

Vu la délibération n°2023/10/31/04 du Conseil Communautaire du 31 octobre 2023 créant un emploi non permanent à temps complet dans le cadre d'un contrat de projet de Chargé(e) de Mission Mobilité pour assurer les missions de mise en œuvre, d'animation et de suivi du plan d'actions mobilité, à compter du 1^{er} janvier 2024 et pour une durée de trois ans, éventuellement renouvelable dans la limite de six années,

Considérant que le poste est vacant depuis le 13 novembre 2024 et que le recrutement du nouvel agent Chargé(e) de Mission Mobilité sera effectif à compter du 10 février 2025,

Considérant que ce poste est susceptible d'être éligible au Fonds Vert « Soutenir l'ingénierie des collectivités pour leurs projets de transition écologique » au titre du volet « Cofinancement de postes d'animateurs ou chefs de projet contractuels »,

Vu l'avis favorable de la Commission Mobilité, Mutualisation et Services de proximité élargie à la Commission Environnement consultée par mail le 16 janvier 2025,

Le conseil communautaire,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

SOLLICITE une subvention de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert 2025 « Soutenir l'ingénierie des collectivités pour leurs projets de transition écologique » au titre du volet « Cofinancement de postes d'animateurs ou chefs de projet contractuels », pour le poste de Chargé (e) de Mission Mobilité d'un montant de **14 740€** pour une durée de 10,56 mois.

AUTORISE Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

SOLLICITE l'autorisation de l'Etat afin de pouvoir recruter l'agent Chargé(e) de Mission Mobilité avant la notification de la subvention.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Fait à Montceaux, le 28 janvier 2025

Le Président,

Jean-Claude DESCHIZEAUX

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le
De la publication sur le site internet le
Et de la notification le
Le Président,
Jean-Claude DESCHIZEAUX